

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mars 2024

PRÉVENIR LES INGÉRENCES ÉTRANGÈRES - (N° 2343)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

## SOUS-AMENDEMENT

N ° 166

présenté par

M. Lefèvre, M. Armand, Mme Bregeon, M. Pierre Cazeneuve, M. Fugit, M. Ghomi, M. Haddad,  
Mme Hai, Mme Genetet, M. Labaronne, M. Mournet, M. Véran et M. Vojetta

à l'amendement n° 97 de M. Lachaud

-----

### ARTICLE PREMIER

Supprimer l'alinéa 7.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est proposé de restreindre le champ des exceptions prévu par cet amendement.